Nations Unies S/PV.6800



Conseil de sécurité

Provisoire



Soixante-septième année

6800e séance

Jeudi 5 juillet 2012, à 15 heures
New York

Président:	M. Osorio	(Colombie)
Membres:	Afrique du Sud	M. Laher
	Allemagne	M. Berger
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Tian Lin
	États-Unies d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Briz Gutiérrez
	Inde	M. Vinay Kumar
	Maroc	M. Taib
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Gaspar da Silva
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Griffiths
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (S/2012/486)

12-40556 (F)





La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (S/2012/486)

Le Président (*parle en espagnol*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2012/514, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/486, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Azerbaïdjan, Chine, Colombie, France, Allemagne, Guatemala, Inde, Maroc, Pakistan, Portugal, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2057 (2012).

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Nazario (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : La République du Soudan du Sud remercie le Conseil de sécurité d'avoir renouvelé le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous sommes reconnaissants de l'attention et de l'intérêt que les membres du Conseil ne cessent de porter à notre pays en cette période particulièrement importante où il en est aux premiers stades de son développement.

Nous remercions par ailleurs la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Hilde Johnson, et son équipe des efforts inlassables qu'elles déploient pour venir en aide au Soudan du Sud. C'est avec une sincère reconnaissance que nous saluons la contribution des Membres de l'ONU qui fournissent des contingents, des forces de police et du personnel civil à la MINUSS. Mon gouvernement voit en cela le reflet du niveau d'acceptation de notre nouvelle république au sein de la communauté des nations, ce dont nous sommes reconnaissants. Le Gouvernement de la République du Soudan du Sud réaffirme qu'il demeure pleinement déterminé à garantir la sûreté, la sécurité et la liberté de circulation sans restriction de l'ensemble du personnel de l'ONU au Soudan du Sud, comme ce fut le cas durant les années qui ont précédé son indépendance, et il s'engage à intensifier ses efforts à cet égard.

La République du Soudan du Sud a accompli quelques progrès dans la mise en place des institutions nationales et dans le renforcement de l'autorité du Gouvernement, comme l'a récemment déclaré le Secrétaire général dans son rapport (S/2012/486). Compte tenu du contexte historique et des nombreux problèmes transversaux auxquels nous sommes confrontés, il reste bien sûr beaucoup à faire pour bâtir notre État, renforcer les capacités du Gouvernement et veiller à ce qu'il soit à même de protéger l'ensemble de la population civile. La protection des civils est une responsabilité nationale que nous prenons très au sérieux, et elle est la priorité absolue du Gouvernement. Nous nous félicitons que le Conseil ait reconnu les efforts que nous avons déployés dans ce domaine au cours de l'année écoulée, qui plus est dans des conditions difficiles. Dans ce contexte, nous nous félicitons également que le Conseil ait demandé à la MINUSS de poursuive ses activités de communication et de sensibilisation du public pour expliquer le mandat de la Mission à notre peuple.

Afin que tous les civils soient protégés, nous devons non seulement redoubler d'efforts pour renforcer la sécurité sur notre sol, mais également établir des relations sûres et durables entre le Soudan et le Soudan du Sud. Comme l'ont fait remarquer à juste titre d'autres orateurs, nos problèmes nationaux sont bien liés, d'une manière ou d'une autre, aux problèmes que nous rencontrons dans le cadre de nos relations bilatérales avec le Soudan. L'instauration de relations de bon voisinage sera bénéfique aux deux Etats. La République du Soudan du Sud est convaincue que la création de deux États viables vivant côte à côte dans la paix est à la fois désirable et réalisable.

Nous nous félicitons de l'appel lancé par le Conseil à la mise en place d'une approche coordonnée entre la

Mission, l'équipe de pays et les organismes des Nations Unies et les donateurs multilatéraux et bilatéraux afin d'appuyer les stratégies nationales d'édification de l'État et de consolidation de la paix. Nous attendons avec impatience d'œuvrer en partenariat avec l'ONU, les institutions financières internationales et les donateurs bilatéraux en vue de mettre en place nos institutions, de renforcer l'état de droit et de faire en sorte que les droits fondamentaux de tous les Soudanais soient pleinement respectés, conformément aux priorités du Soudan du Sud en matière de développement énoncées dans son plan de développement.

Dans des situations aussi complexes que celle dans laquelle se trouve le Soudan du Sud, le défi consiste toujours à établir des priorités, à coordonner les initiatives nécessaires et à allouer les ressources en conséquence. Nous attendons avec intérêt de poursuivre notre partenariat avec l'ONU et nos autres partenaires de développement et partenaires humanitaires dans le cadre de ces importantes activités de définition des priorités et de coordination.

Le Gouvernement du Soudan du Sud prend note de la préoccupation que suscite parmi la communauté internationale sa décision d'arrêter la production pétrolière, ainsi que des conséquences que cela pourrait avoir à court terme pour le développement du Soudan du Sud. Comme nous l'avons déjà dit, nous n'avons pas pris cette décision à la légère. À la lumière des éléments de preuve qui montrent clairement que des cargaisons de pétrole en provenance du Soudan du Sud ont été saisies illégalement et du fait que des paiements datant de juillet 2011 ont été suspendus, l'arrêt temporaire de la production était nécessaire, en dépit des sacrifices qu'il comporte, afin de garantir un dénouement satisfaisant à long terme pour le peuple sud-soudanais. La République du Soudan du Sud maintient sa position, à savoir qu'elle aidera la République du Soudan en versant une contribution équivalente à un tiers du déficit budgétaire calculé l'année dernière par le Fonds monétaire international, ce qui correspond à environ 2,5 milliards de dollars.

Je saisis cette occasion pour réitérer devant le Conseil notre volonté de poursuivre les négociations sur les questions en suspens de l'Accord de paix global avec la République du Soudan, car il est essentiel que nous réglions toutes ces questions pour pouvoir poursuivre de façon décisive l'exécution des plans de développement de notre pays.

Nous attendons avec intérêt de poursuivre nos discussions sur ces questions avec les membres du Conseil et nos autres partenaires au cours des semaines à venir. Une fois de plus, nous remercions le Conseil de sécurité d'avoir renouvelé le mandat de la MINUSS et nous sommes impatients de poursuivre notre coopération avec la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Johnson, et avec son équipe.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 15 h 15.